



Stage « J'apprends à Nager » à Villecomtal sur Arros

Du 21 au 25 juillet 2025
pour les enfants de l'ALSH de Villecomtal

Du 28 juillet au 1er août 2025
pour les enfants de l'ALSH de Saint Michel

Une navette sera mise en place par la collectivité pour le transport des enfants depuis Saint Médard (départ 8h30)

10 séances sur 5 jours

1h le matin (9h00-10h) et 1h l'après-midi (13h30-14h30)

encadrées par 2 Maîtres Nageurs Sauveteurs et l'équipe éducative de l'ALSH

Test de validation : « **Savoir nager en sécurité** »

lors de la dernière séance pour les enfants ayant acquis les compétences.

Pour les enfants de 6 à 12 ans

habitant la Communauté de Communes et hors territoire si places disponibles.

Cette offre est réservée aux enfants **ne sachant pas nager**.

Places limitées à 8 enfants par stage

L'inscription des enfants à l'ALSH est obligatoire à la journée ainsi que leur assiduité aux 10 séances (*tarification ALSH classique, repas compris*).

Hors des temps de piscine, les enfants sont pris en charge par un animateur

Date limite d'inscription : 2 juillet 2025



Ce dispositif est engagé par la communauté de communes dans le cadre du plan national de « Prévention des noyades et de développement de l'Aisance aquatique ». Il ne s'agit donc pas de cours de natation classiques pour apprendre à nager, mais d'acquérir les compétences nécessaires pour éviter la noyade.



Direction de région académique
à la jeunesse, à l'engagement et
aux sports (DRAJES)



J'apprends à nager

Inscription

Du 21 au 25 juillet 2025

pour les enfants de l'ALSH de Villecomtal

Du 28 juillet au 1er août 2025

pour les enfants de l'ALSH de Saint Michel

Retourner la fiche d'inscription (Date limite d'inscription : 2 juillet 2025)

soit par mail : sports@astaracarros.fr / 07.87.02.99.86

soit par courrier à : CIAS AAG -Service Sports - La Gravière - 32300 IDRAC RESPAILLES

Enfant

Nom :

Prénom :

Date de naissance : / / Lieu :

Commune de résidence : Code Postal :

Ecole fréquentée :

ALSH d'inscription

☐

Saint-Médard

Du 21 au 25 juillet 2025

☐

Villecomtal sur Arros

Du 28 juillet au 1er août 2025

Père, mère ou tuteur de l'enfant

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Courriel :

Commune de résidence :

Le : / / 2025

Signature :

En signant ce formulaire, je confirme l'inscription de mon enfant au stage « J'apprends à nager »

À noter :

Matériels nécessaires : bonnet de bain, maillot de bain, serviette, lunette de natation, gourde

Un ordre de priorité sera donné en fonction du nombre de demande.

En dehors des séances spécifiques, les enfants suivront le programme d'animation de l'ALSH commun à tous.

Ce dispositif est mis en place dans le respect et l'application du protocole sanitaire en vigueur.

La loi N°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès du CIAS Astarac Arros en Gascogne. Les données issues de ce formulaire seront traitées par voie informatique et seront communicables dans le respect des textes réglementaires en vigueur.